

# Gestion quantitative des ressources en eaux superficielles du bassin versant du Vidourle

Ecart aux volumes prélevables nets (étude de détermination des volumes prélevables Ginger, octobre 2012)

## Taux de réduction nécessaire des prélèvements à l'étiage (mois le plus sévère)

- inférieur à 10%
- entre 10% et 30%
- supérieur à 30%

Limite départementale

Sous bassin versant V5

Stations hydrométriques DREAL

Points stratégiques de référence définis par le SDAGE Rhône Méditerranée

Points nodaux complémentaires axe Vidourle

Points nodaux complémentaires affluents

Bilan cumulé V1 : réduction de 95 000 m<sup>3</sup> en août (72%)  
Bilan CRE : réduction de 54 000 m<sup>3</sup> en juillet (80%)  
50 000 m<sup>3</sup> en août (79%)

Bilan cumulé V5 : réduction de 216 000 m<sup>3</sup> en juillet (58%)  
330 000 m<sup>3</sup> en août (100%)

Bilan cumulé V6 : réduction de 189 000 m<sup>3</sup> en juillet (37%)  
346 000 m<sup>3</sup> en août (81%)



Bassin versant du VIDOURLE

**Tableau 1**

Volumes prélevables mensuels nets en étiage, tous usages (en milliers de m3)



Synthèse des données issues de l'étude de détermination de volumes prélevables pour le bassin versant du Vidourle (GINGER rapports FL34 A 0055 – octobre 2012)

DREAL LR / SN / EMA - avril 2014

		Juillet	Août	Septembre	
Bilan bassin au point nodal V6	Prélevé	510	426	180	
	VPn	321	80	544	
	Bilan	-189	-346	364	
	Réduction prélèvements	37%	81%	0%	
Bilan bassin au point nodal V5 SDAGE	Prélevé	369	330	179	
	VPn	295	80	492	
	Prélevé sous BV6	141	96	<1	
	VPn avec besoins BV 6	153	0	494	
	Bilan	-216	-330	315	
	Réduction prélèvements	58%	100%	0%	
Bilan bassin au point nodal V1	Prélevé	109	133	108	
	VPn	118	37	166	
	Bilan	9	-95	58	
	Réduction prélèvements	0%	72%	0%	
Sous-bassins aux points nodaux des affluents	CRE Crespenou	Prélevé	68	63	38
		VPn	13	13	39
		Bilan	-54	-50	1
		Réduction prélèvements	80%	79%	3%
	CRI Criulon	Prélevé	<1	<1	<1
		VPn	36	11	88
		Bilan	36	11	88
		Réduction prélèvements	0%	0%	0%

Prélevé (en milliers de m3) :	Volume net cumulé prélevé actuellement sur l'ensemble du bassin aux points nodaux CRE, CRI, V1, V5 et V6 (estimation étude)
Vpn (en milliers de m3) :	Volume prélevable net déterminé pour l'ensemble du bassin versant aux points nodaux CRE, CRI, V1, V5 et V6 (écart entre débit naturel et débit biologique en hydrologie quinquennale sèche)
Bilan (en milliers de m3) :	Bilan (en milliers m3) entre la ressource disponible et les prélèvements actuels, négatif en cas de déficit sur le mois
Réduction prélèvements (%) :	Taux de réduction (%) nécessaire des prélèvements actuels pour les mois structurellement déficitaires

	Points nodaux sur l'axe du Vidourle							Points nodaux affluents	
	V0	V1	V2	V3	V4	V5 SDAGE	V6	Crespenou CRE	Crieulon CRI
<b>QMNA5 naturel (l/s)</b>	30	100	150	150	190	200	200	20	40
<b>QMNA5 influencé (l/s)</b>	12	47	40	34	75	77	42	0	41
<b>1/10 module naturel (l/s)</b>	32	82	282	285	511	688	859	12	52

<b>Débit biologique étiage (l/s)</b>	<b>36</b>	<b>86</b>	<b>135</b>	<b>140</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>15</b>	<b>36</b>
<b>DOE juillet (l/s)</b>						<b>220</b>			
<b>DOE août (l/s)</b>						<b>200</b>			
<b>DOE septembre (l/s)</b>						<b>170</b>			
<b>DCR étiage (l/s)</b>						<b>170</b>			

Département du Gard

## Bassin versant du VIDOURLE



**Tableau 2**

### Débits d'étiage de référence aux points nodaux (en l/s)

Débit biologique :	Indicateur moyen mensuel de soutien du bon état des eaux aux points nodaux (fonctionnement biologique satisfaisant du milieu aquatique sur le tronçon amont) – permet de dimensionner les prélèvements admissibles sur les sous-bassins concernés (volumes prélevables nets)
--------------------	--

DOE (Débit Objectif d'Etiage) :	Indicateur moyen mensuel de la gestion structurelle équilibrée au Point Stratégique de Référence du SDAGE 2016-2021 (satisfaction du bon état des eaux et, en moyenne 8 années sur 10, des usages), déterminé sur la base des volumes prélevables et de l'identification des réductions de prélèvements envisageables (scénario 1 de l'étude) – contrôlé a posteriori par l'Etat à la station hydrométrique associée
---------------------------------	--

DCR (Débit de Crise Renforcée) :	Indicateur seuil de gestion de crise au Point Stratégique de Référence du SDAGE 2016-2021 – contrôlé en valeur journalière par l'Etat à la station hydrométrique associée lorsque les actions nécessaires au respect des DOE auront été mises en place
----------------------------------	--

Etiage :	Mois pour lesquels les basses eaux coïncident avec le pic annuel de prélèvement (juillet à septembre pour le bassin versant du Vidourle)
QMNA5 :	Débit moyen mensuel minimum quinquennal